

N° 2 Mars 2021

Sommaire

Page 1

- Avis de décès
- Inscriptions école maternelle rentrée 2021-2022
- Respectons nos chemins de randonnée

Page 2

- Urbanisme
- Réouverture Déchetterie
- Contrôle sanitaire des eaux

Page 3

- Association Socioculturelle et Sportive de Servaville-Salmonville
- ◆ Servaville Pétanque

Page 4

• Dernière ligne droite pour le PLUI

Servaville-Salmonville Infos

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de Claude Joubert. Il nous a quittés le 6 mars 2021.

Dévoué pour sa commune, il a été Conseiller municipal, puis adjoint de 2002 à 2014 et Maire de 2014 à 2020.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE RENTREE 2021/2022

Les inscriptions en maternelle à l'école de Servaville auprès de la Directrice, Madame TURPIN auront lieu à partir du <u>8 MARS 2021</u>.

Afin de procéder à l'inscription, les familles doivent contacter la Directrice au 02.35.23.25.78 afin de convenir d'un rendez-vous (les vendredis entre 8h30 et 17h00).

Vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- une attestation de domicile délivrée à la mairie du domicile sur présentation d'une facture de moins de 3 mois;
- le livret de famille;
- vaccinations mises à jour.

RESPECTONS NOS CHEMINS DE RANDONNEE

Il a été constaté que durant le week-end des personnes malveillantes ont déposé des épluchures de légumes ainsi que de la vaisselle cassée dans le chemin derrière le lotissement communal.

Au-delà du risque d'accident (coupures, chute de vélo) ces dépôts sauvages provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

MERCI DE RESPECTER NOS CHEMINS

Le village possède une déchetterie et des containers à verres dans différents endroits de la commune qui sont accessibles à tous les habitants

Prenons en main nos responsabilités pour avoir une commune propre et dans le respect de l'environnement.



URBANISME



Page 2

REGLEMENT NATIONAL D'URBANISME (R.N.U.)

Suite à la caducité du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) depuis le 31/12/2020, la commune est passée en Règlement National d'Urbanisme (R.N.U) depuis le 01/01/2021 en attente de l'approbation du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

NOUVEAUX FORMULAIRES

Vous trouverez ci-dessous la liste des demandes d'autorisations d'urbanisme ainsi que les références des nouveaux formulaires à fournir pour le dépôt des dossiers :

FORMALITES	REFERENCE CERFA CORRES- PONDANT	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	
		COMPLETS	ALLEGES
CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (CUa)	13410*05	2 EXEMPLAIRES	
CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL (CUb)	13410*05	4 EXEMPLAIRES	
DECLARATIONS PREALABLES (TRAVAUX, AMENAGEMENT, DIVISION DONCIERE) (DP)	13702*06- 13703*07 - 13404*07	2 EXEMPLAIRES + 1	5
PERMIS DE CONSTRUIRE MAISON INDIVIDUELLE) P.C.M.I.	13406*07	4 EXEMPLAIRES + 1	5
PERMIS DE CONSTRUIRE AUTRES TRAVAUX (bâtiments agricoles, ERP, industries, com- merces) (PC)	13409*07	4 EXEMPLAIRES + 1	5
PERMIS D'AMENAGER (P.A.)	13409*07	4 EXEMPLAIRES + 1	5
PERMIS DE DEMOLIR (P.D.)	13405*06	4 EXEMPLAIRES + 1	5

^(*) voir liste des pièces à fournir dans le bordereau de dépôt des pièces Selon la nature du projet, des exemplaires supplémentaires pourront être demandés.

REOUVERTURE DECHETTERIE

A compter du LUNDI 15 MARS 2021, le dépôt sera ouvert :

LUNDI (sauf jours fériés) de 16 H à 18 H MERCREDI de 16H à 18H

RAPPELS: en cas de jour férié, l'ouverture est reportée au lendemain.

La déchetterie n'accueille que les tontes d'herbe et de gazon ainsi que les branchages jusqu'à 8 cm de diamètre. Une benne à ferrailles sera également mise à disposition dès la réouverture de la déchetterie.

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Association Socio-Culturelle et Sportive de Servaville-Salmonville

Quelques nouvelles!

Dans le cadre de la réglementation sanitaire :

- ♦ La bibliothèque continue à accueillir **tout public** les mercredis et samedis de 14h30 à 15h30.
- ♦ La marche nordique, cross training, le tennis peuvent poursuivre leurs activités, impérativement en milieu extérieur, en limitant le nombre de participants à 6 au maximum.
- ◆ Les randonnées pédestres sont autorisées sans limitation de temps (de 6h à 18h), de distance, mais par groupe de 6 personnes, masques obligatoires dans les agglomérations, respect des distanciations entre chaque groupe. Rappel des prochaines dates : ______

Grande randonnée les dimanches : **21 mars - 25 avril**Petite randonnée les mercredis : **24 février - 31 mars - 28 avril**

Il est impératif de s'inscrire au (06 32 84 09 25) 48h au plus tard afin d'organiser les groupes et respecter la réglementation en vigueur, liste des participants obligatoire.

Les 11èmes rencontres de jazz manouche qui devaient avoir lieu le samedi 13 mars 2021 sont annulées.

ASSOCIATION SERVAVILLE PETANQUE

L'association vous accueille tous les jeudis après-midi à partir du 11 Mars 2021 jusqu'au 4 Novembre 2021 pour un tournoi de pétanque. Des concours seront organisés les : 13 Mars, 10 Avril, 1^{er} et 29 Mai, 19 Juin, 10 Juillet, 28 Août, 11 Septembre, 9 Octobre, 6 Novembre 2021.

Plusieurs formules seront proposées :

-simples - doublettes mêlées - doublettes formées -doublettes mixte homme/femme -doublettes mixte adulte/ enfant -triplettes

Les adhérents ainsi que les non adhérents sont conviés à toutes ces manifestations. Les concours sont organisés sur l'ESPACE DUGELAY.

GENCE Thierry président de l'association : 06 70 38 33 26 Franck vice-président de l'association : 06 41 99 95 06 Adresse mail : servasalmonp@outlook.fr

MANIFESTATIONS ASSOCIATION PETANQUE 2021



TOURNOIS:

Samedi 13 Mars Samedi 10 Avril Samedi 01 Mai Samedi 29 Mai Samedi 19 Juin Samedi 10 juillet Samedi 28 Août medi 11 Septembi

Samedi 11 Septembre Samedi 09 Octobre Samedi 06 Novembre



Organisation d'un concours de coinchée le Samedi 20 Novembre 2021.

Tournois de pétanque gratuits tous les jeudis après-midi avec les retraités ou volontaires du 11 Mars au 04 Novembre 2021.

Dernière ligne droite pour le PLUi!

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit en 2015 sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Plateau de Martainville. La Communauté de Communes Inter Caux Vexin travaille depuis avril 2017 à la construction de ce projet de PLUi, en étroite collaboration avec les 13 communes du périmètre : Auzouville-sur-Ry, Bois-l'Evêque, Bois-d'Ennebourg, Elbeuf-sur-Andelle, Fresne-le-Plan, Grainville-sur-Ry, La Vieux-Rue, Martainville-Epreville, Mesnil-Raoul, Préaux, Ry, Saint-Denis-le-Thiboult et Servaville-Salmonville.



Après plusieurs phases de travail sur le diagnostic, le projet de territoire et les pièces règlementaires, le PLUi a été jugé suffisamment abouti pour être arrêté en conseil communautaire le 12/11/2019, et transmis aux 13 communes afin qu'elles formulent un avis sur les pièces qui les concernent.

Dans la mesure où l'une des 13 communes a formulé un avis défavorable, un nouvel arrêt du PLUi a été nécessaire, et a eu lieu le 10/03/2020.

En raison de la crise sanitaire qui a émergé à la même période, les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambres consulaires, Département, Région...) à qui le dossier a été transmis pour recueillir leur avis, ont eu un délai majoré afin de transmettre leurs observations (jusqu'à fin septembre 2020).

Une fois les avis des Personnes Publiques Associées reçus, l'enquête publique a pu être organisée. Celle-ci portait à la fois sur l'élaboration du PLUi, ainsi que sur l'abrogation de la carte communale d'Elbeuf-sur-Andelle.

Celle-ci s'est déroulée du 28/10/2020 au 27/11/2020. Une commission d'enquête a effectué des permanences sur plusieurs lieux du territoire (CCICV – pôle de Martainville, Mairie de Préaux, Mairie de Ry et Mairie de Mesnil-Raoul), et en parallèle le dossier complet était consultable sur le site internet de la Communauté de Communes où il était possible de formuler ses observations par voie dématérialisée.

Quelques chiffres clés :

Au total, 128 personnes ont été reçues par la commission d'enquête.

- 137 contributions écrites ont été inscrites dans le registre :
- 84 sur le registre papier,
- 45 sur le registre numérique,
- 8 par courrier.

La commission d'enquête a formulé un avis favorable sur le PLUi, assorti de 4 réserves liées notamment à l'intégration des observations des Personnes Publiques Associées en vue de l'approbation, ou encore au fait de retravailler certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation en collaboration avec les communes concernées.

Actuellement, la Communauté de Communes travaille avec le bureau d'études afin d'identifier les corrections à effectuer en vue de l'approbation du PLUi, programmée au printemps 2021.

Pour ce faire, le Comité Technique, le Comité de Pilotage et la Conférence Intercommunale des Maires se sont réunis ou se réuniront au cours des mois de février et mars 2021.

Une fois que le PLUi sera exécutoire, il remplacera les documents d'urbanisme communaux qui s'appliquent sur les différentes communes.

Le PLUi approuvé sera publié sur le Géoportail de l'urbanisme : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

